

# **LES PUTES RACOLENT AU CAPITOLE !**

## **NON À L'ARRÊTÉ ANTI-PROSTITUTION !**

Le maire de Toulouse, signe aujourd'hui, lundi 7 juillet, un arrêté municipal anti-prostitution qui concerne les quartiers des Minimes, des Ponts-Jumeaux, de la gare Matabiau et Roquelaine. Les autorités policières verbaliseront ainsi les travailleuSEs du sexe exerçant sur ces périmètres. L'objectif clairement annoncé dans les médias est de « faire disparaître la prostitution ».

Nous, travailleuSEs du sexe toulousain-e-s dénonçons la mise en place de cet arrêté qui a été réalisé sans aucune concertation avec nous, qui sommes pourtant les premiÈres concernéEs. Nous nous opposons également au projet de loi de pénalisation des clients qui aura avec l'arrêté municipal des conséquences désastreuses et exigeons l'abrogation immédiate et sans condition du délit de racolage public.

### **Verbalisation, pénalisation : une même logique pour un même résultat**

Les travailleuSEs du sexe devront se cacher pour rentrer en contact avec leurs clients, disparaître de l'espace public pour aller sur internet, dans des zones isolées, dans des maisons closes clandestines...

### **Plus de violences**

Alors que les violences sont déjà très peu reconnues et que la police et la justice considèrent trop souvent qu'il s'agit des « risques du métier » : insultes, harcèlement, vols, agressions, agressions avec arme, exploitation, abus, viols, prostitution forcée, esclavage, tentatives de meurtre, meurtres, cette loi va aggraver la situation. Les travailleurSEs du sexe seront plus exposéEs et auront toutes les difficultés à dénoncer ces violences.

### **Plus de contaminations au VIH/sida et aux IST**

Le constat a été unanime suite à l'application du délit de racolage, la criminalisation fait passer la santé au second plan, éloigne les travailleurSEs du sexe des associations de santé et réduit leur marge de manœuvre : il s'agit de choisir un client rapidement, ce qui rend plus difficile l'évaluation des risques de violences, la négociation des pratiques et des prix et la capacité à imposer le préservatif.

La précarité et la répression exposent déjà les femmes et minoriséEs sexuelLEs aux violences et aux abus. Au lieu de garantir l'accès aux droits des travailleurSEs du sexe, l'Etat et la mairie de Toulouse se font les chiens de garde des "riverains" qui veulent notre disparition.

### **Nous revendiquons:**

- Le retrait immédiat de l'arrêté municipal anti-prostitution
- L'abrogation immédiate et sans condition du délit de racolage public
- Le retrait de la proposition de loi « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel »
- Le retrait de la pénalisation du proxénétisme hôtelier et d'aide et de soutien qui entrave la solidarité entre et avec les travailleurSEs du sexe
- Une réelle politique de lutte contre les violences et les abus
- Des droits pour les travailleurSEs du sexe trans
- La délivrance d'un titre de séjour avec autorisation de travailler pour les travailleurSEs du sexe migrantEs, sans que le titre de séjour soit conditionné à l'arrêt de la prostitution
- L'accès aux droits sociaux et fondamentaux : protection sociale, logement, justice
- Que les travailleurSEs du sexe soient consultéEs et associéEs aux politiques publiques qui les concernent



**Rendez-vous à 18H au Capitole vendredi 11 juillet !**  
**Amenez vos parapluies rouges, vos masques et vos plus belles tenues de travailleuSEs du sexe pour racoler sous les fenêtres de la mairie!**

Les TravailleurSEs du Sexe Toulousain-e-s et le STRASS Toulouse (syndicat du travail sexuel)